



Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le 02/07/2024
ID : 030-213000284-20240626-2024_06_125-DE

REÇU LE

16 MAI 2024

MAIRIE DE
BAGNOLS SUR CEZE

Fact Pe
47105

Nîmes, le Mardi 07 Mai 2024

A l'attention de Monsieur Le Maire

Réf.: XP/SC/ND
Dossier suivi par Nathalie DEMOGUE
☎ : 04 66 62 80 35
✉ : nathalie.demogue@cma-gard.fr

Objet : Instauration d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux et fonds de commerces.

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de la consultation relative au projet concernant l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur la commune de Bagnols-sur-Cèze, vous sollicitez l'avis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et vous nous offrez la possibilité de l'exprimer.

Je vous remercie et vous informe qu'après étude du projet nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Nous tenons à vous informer que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard reste à votre disposition concernant les projets d'implantation d'activités artisanales de votre territoire et souhaite fortement s'y associer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président,

Xavier PERRET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

GARD : 904 avenue Maréchal Juin - CS 83012 - 30908 Nîmes Cedex 2 - 04 66 62 80 00 - chambre-de-metiers@cma-gard.fr - cma-gard.fr
SIRET 130 027 931 00109